



Mars 2026

Lettre d'information générale

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

GP JOULE

TRUST YOUR ENERGY.

Parc agrivoltaïque de Bourrache

Communes de Marsal et de Blanche-Église

Édito

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'existence du projet du **parc agrivoltaïque de Bourrache** en collaboration avec **la ferme de Bourrache** et **la ferme du Champ de Mars**. Depuis le lancement du projet, plusieurs scénarios ont été étudiés et adaptés, en tenant compte des enjeux environnementaux et des recommandations des services de l'État.

Initié en 2022 par l'entreprise **GP JOULE**, spécialiste des énergies renouvelables, le projet a été conçu et développé dans le but d'y installer une activité d'élevage et de pérenniser à long terme deux exploitations agricoles.

En effet, le parc solaire accueillera des ovins et des bovins sous les panneaux! Ce projet permettra de coupler une activité agricole principale à une production énergétique secondaire.

Critères à respecter



Amélioration du potentiel et de l'impact agronomiques



Adaptation au changement climatique



Protection contre les aléas (grêle, sécheresse)



Amélioration du bien-être animal

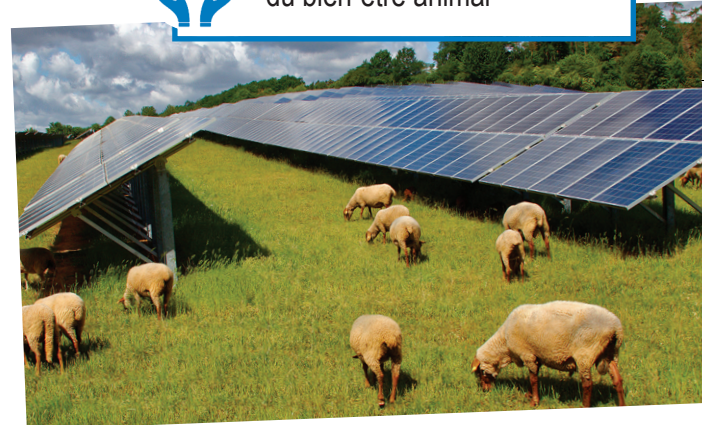


Permanences d'information

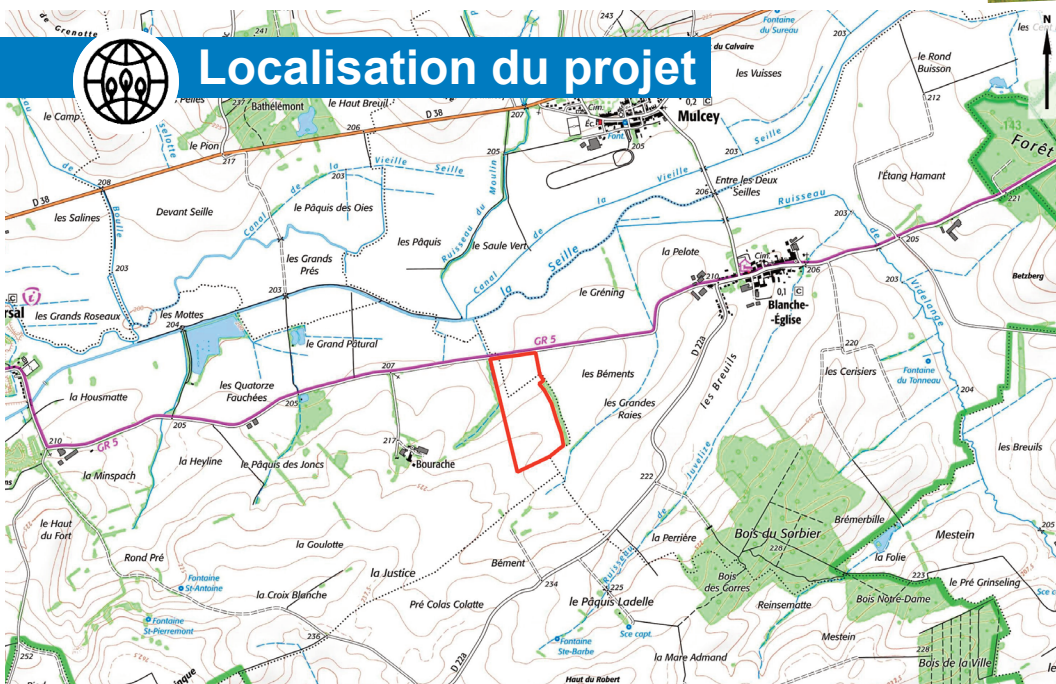
Des permanences publiques se tiendront :

- le **24 juin 2026** de **10 h à 19 h**, à **la Mairie de Blanche-Église**.
- le **30 juin 2026** de **10 h à 19 h**, à **la Mairie de Marsal**.

Venez rencontrer l'équipe de **GP JOULE** afin de poser toutes vos questions sur le projet agrivoltaïque!



Localisation du projet



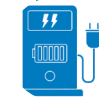
Chiffres clés



Environ 15 ha avec élevage de bovins et d'ovins



9 MWh puissance maximale du parc



11 800 MWh environ production annuelle estimée



2 250 foyers alimentés (chauffage et eau chaude sanitaire)

La localisation exacte des panneaux et leurs caractéristiques techniques seront fixées au moment du dépôt de la demande de permis de construire.

GP JOULE : L'expertise et la performance au service des énergies renouvelables à 100 %

- **Mars** : conception du projet agrivoltaïque avec l'exploitant agricole
- **Octobre** : consultation des services de l'État
- **Novembre** : démarrage des études environnementales et paysagères

2022

- **Mars** : délibération favorable du conseil municipal de Marsal
- **Avril** : délibération favorable du conseil municipal de Blanche-Église
- **Mai** : réunion de précadrage avec la Préfecture

2023

- **Janvier** : rencontre avec la Chambre d'Agriculture de Moselle
- **Février** : fin des études environnementales et paysagères

2024

- **Mars** : démarrage des études agricoles
- **Septembre** : échanges avec la Mairie de Marsal

2025

- **Avril** : passage en Pôle EnR avec la Préfecture
- **Mai** : passage en Comité technique de la Chambre d'Agriculture de Moselle
- **Juin** : Permanence d'information
- **Septembre** : Comité de projet
- **Octobre** : dépôt de la demande de permis de construire

2026

2027

- Instruction du dossier de demande de Permis de Construire
- Passage en CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers)
- Avis de la MRAE (Mission Régionale d'Autorité Environnementale)
- Enquête publique

2028

- Obtention du permis de construire
- Demande de raccordement au réseau

2029

- Construction du parc agrivoltaïque

2030

- Mise en service de la centrale agrivoltaïque
- Démarrage de l'activité d'élevage

Calendrier du projet

À l'issue

- **Démontage et recyclage** des éléments de l'installation, y compris les éléments bétonnés et les locaux techniques
- **Réhabilitation du site**

Pendant 25 à 35 ans

- Exploitation et maintenance du parc solaire
- Suivis environnementaux et agricoles

Avantages d'un parc solaire



Utilise une **énergie renouvelable et inépuisable**, le soleil, pour créer une **énergie propre**, sans émettre de gaz à effet de serre, ce qui contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.



Remise en état du terrain après son démontage, car les fondations ne sont pas lourdes (du fait de la faible prise au vent). **Au terme de son exploitation, la zone pourra donc être utilisée pour une autre activité.**



Crée des emplois pérennes et entraîne la participation d'entreprises locales.



Stimule l'activité économique locale, grâce aux retombées fiscales et aux indemnités liées aux servitudes.



Dans le cadre de l'**agrivoltaïsme**, le parc solaire est adapté à l'activité d'élevage déjà en place, afin que les moutons entretiennent les terrains et bénéficient de l'ombrage des panneaux sans que cela n'altère leur qualité de vie.

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

Ressources

Présentation de la technologie solaire, chiffres clés, cadre réglementaire, etc., sur le site du **Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des Territoires** du Gouvernement.



Boîte à outils de 11 cartes questions/réponses et 5 fiches synthétiques, sur 5 thématiques, à télécharger sur ce lien.



Le Parc agrivoltaïque de Bourrache de A à Z, site mis à jour aux différentes étapes de l'avancement du projet.



Permanences d'information

Des permanences publiques se tiendront :

- le **24 juin 2026 de 10 h à 19 h**, à la **Mairie de Blanche-Église**.
- le **30 juin 2026 de 10 h à 19 h**, à la **Mairie de Marsal**.

Ce sera l'occasion de poser vos questions et de vous renseigner sur le projet.

Contact

Chef de projets photovoltaïques



BAGNULS Guillaume
g.bagnuls@gp-joule.fr

GP JOULE

TRUST YOUR ENERGY.

Tout a commencé en 2009, lorsque deux ingénieurs agronomes allemands, **Ove Petersen** et **Heinrich Gärtner**, installent des panneaux solaires sur leurs fermes, qui produisent encore aujourd'hui de l'énergie. L'expérience est une réussite, ils décident alors d'utiliser leurs compétences et leur expérience pour fonder **GP JOULE**. Leur volonté : approvisionner l'industrie, les transports et la société en énergie 100 % renouvelable. L'entreprise est active dans le photovoltaïque, l'éolien, la méthanisation, le stockage ainsi que l'hydrogène.

En France, **GP JOULE** est présent dans plusieurs régions : Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. 200 MW de parcs éoliens et photovoltaïques sont en cours de développement et 150 MW de parcs photovoltaïques sont déjà construits.

Du développement du projet à la maintenance technique des installations, en passant par la construction des sites et le démantèlement des structures, **GP JOULE** est présent à toutes les étapes des projets éoliens ou solaires.

— **GP JOULE France**
15 Quai Koch F-67000 STRASBOURG —